

LETTRE DU MAIRE

de Mios

03 - NOVEMBRE 2015

ÉDITO



Chères Miossaises, chers Miossais,

Apaiser la circulation et sécuriser les déplacements, lancer un "Plan Ecole" et créer des aires de jeux, font partie des 12 **engagements que mon équipe et moi-même avons pris pour l'ensemble de la commune.**

Il devenait nécessaire d'élaborer un réel programme d'aménagements

D'ores et déjà, des réalisations ont été concrétisées sur le bourg de Mios et Lillet. Les **aménagements et équipements à l'école des Ecureuils, à l'école maternelle et à l'école de Lillet** ou bien encore les **importants travaux de voirie** en sont des exemples. **De nouveaux projets sont programmés pour ces secteurs.**

Nous n'oublions pas Lacanau de Mios pour autant. Tout en continuant les améliorations du bourg de Mios, de Rive Gauche et de Lillet, nous allons initier de nouveaux projets sur ce quartier éloigné du bourg qui accueille près du quart de la population miossaise. J'ai souhaité vous les présenter dans cette nouvelle "Lettre du Maire".

En forte progression démographique, **Lacanau de Mios**, quartier longtemps délaissé, **ne répondait pas aux besoins de ses habitants.** Il devenait nécessaire d'élaborer un réel programme d'aménagements, réalisables progressivement sur les années à venir. Nous y travaillons et menons (comme nous le faisons sur le bourg de Mios avec le "projet centre-ville) une réflexion globale, incluant différents enjeux : écoles, voiries, liaisons douces, développement économique au travers du parc d'activités "Mios Entreprises"...

Toutefois, nous ne souhaitons pas imposer des projets qui ne correspondraient pas aux attentes des Canaulais. D'ores et déjà, nous avons consulté différentes instances concernées : Conseil de quartier, Conseil municipal des Jeunes, Association des Parents d'Elèves, Commissions municipales. **Votre avis est également important pour nous.** C'est pourquoi je vous invite à participer au **4^{ème} Rendez-vous Citoyen prévu le samedi 21 novembre à Lacanau.** Je vous y présenterai les études que nous menons actuellement, en matière de groupe scolaire et de circulation notamment, et solliciterai, sous forme de questionnaire, votre avis sur le devenir de votre quartier.

Je ferai également le point sur l'avancement de l'aménagement de la zone "Parc du Val de l'Eyre" : collège, centre commercial, ZAC.

Très cordialement.

Cédric PAIN
MAIRE DE MIOS



21
NOV.

4^{ÈME}

"RENDEZ-VOUS CITOYEN"
11 h - Salle des fêtes de Lacanau de Mios

LA ZONE « PARC DU VAL DE L'EYRE » :

UN LIEN ENTRE LE BOURG
DE MIOS ET LACANAU

Située sur la RD 216, à la sortie de Mios, la zone « Parc du Val de l'Eyre » accueillera dans un premier temps un collège, un centre commercial à l'enseigne « Leclerc » et une zone d'habitation. Dans un second temps, nouveau groupe scolaire et autres équipements compléteront ces installations.

1/ LE COLLÈGE

- ▶ **Fin 2015** : achèvement des travaux de gros œuvre
- ▶ **Début 2016** : début des travaux du second œuvre et du gymnase
- ▶ **Juin 2016** : livraison du collège et de son parking
- ▶ **Septembre 2016** : ouverture des classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} (élèves miossais répartis actuellement sur les collèges de Biganos, Le Teich, Marcheprime et Salles)
- ▶ **Fin 2016** : livraison du gymnase du collège, dont l'accès sera autorisé aux associations sportives miossaises

2/ LE CENTRE COMMERCIAL «LECLERC»

- ▶ **En cours** : montage de la structure métallique du bâtiment
- ▶ **Juillet 2016** : ouverture prévisionnelle du centre commercial, de la station-service et de la station de lavage

3/ LA ZONE D'HABITATION

- ▶ **En cours** : réunions de travail avec l'aménageur et son équipe pluridisciplinaire pour définir le plan de composition de la ZAC
- ▶ **Baisse du nombre de logements** initialement prévu qui passe de 1 000 à 700 (renégociation menée par notre équipe)
- ▶ **Décembre 2015** : lancement de la campagne de commercialisation de la première tranche

4/ LES ACCÈS

- ▶ **Juin 2016** : achèvement du deuxième rond-point desservant le collège depuis la RD 216
- ▶ **Juin 2016** : piste cyclable d'accès au collège par la rue des Marguerites
- ▶ **Courant 2016** : aménagement des rues de Canet, Peyot et Pujeau
- ▶ **Septembre 2016** : nouveau plan de circulation dans le quartier Mios-Est pour faciliter les circulations douces

Supplément au Magazine d'information de la Mairie de Mios - Tirage : 4 000 exemplaires, imprimé sur papier 100 % recyclé - Directeur de la publication : Cédric Pain, Maire de Mios. Conception et réalisation : SEPPA Communication 05 57 300 910 - RCB 434 804 720 - Impression : Korus - 33320 Eysines.



FACEBOOK.COM/VILLEMIOS
VILLE-MIOS.FR

ACTUELLEMENT, LACANAU DE MIOS, C'EST :

- ▶ un quartier **situé à 9 km du bourg** de Mios, encadré par les autoroutes A63 / A660 et les communes de Marcheprime, Le Barp et Cestas, traversé par deux routes départementales (RD 216 / 216E1) et constitué de **plusieurs hameaux et lieux-dits** (les Douils, Paulon, Ramonet, Samba, Florence, Garrot, Pujoulet, Testarouch, Hargon, les 4 Routes, la Bergerie)
- ▶ un **groupe scolaire accueillant 28% des enfants miossais** scolarisés en maternelle et primaire : 329 élèves dans douze classes dont six modulaires ainsi qu'un petit garage et l'ancien presbytère aménagés en salles de classe
- ▶ une **salle polyvalente** servant également de **salle de motricité** pour les enfants
- ▶ une **rampe de skate-board dégradée**
- ▶ un **équipement sportif** comprenant terrain de football, terrain de tennis, club house et vestiaires
- ▶ des **équipements publics** : Mairie annexe et agence postale, salle des fêtes, ateliers municipaux
- ▶ **deux commerces** (une boulangerie-pâtisserie et un restaurant), un **camping privé**, un **maraîcher**, un **marché** le samedi matin et le **parc d'activités "Mios Entreprises"** regroupant une vingtaine d'entreprises industrielles, commerciales et de services

PROCHAINEMENT, LACANAU DE MIOS, CE SERA ÉGALEMENT :

- ▶ l'**aménagement de l'école Ramonet** avec la réfection de la cour et la création d'un nouveau préau
- ▶ une **école élémentaire** située sur l'actuel terrain d'entraînement du stade Paulon, l'**école maternelle restant à Ramonet**
- ▶ un **nouvel accueil périscolaire** et une **nouvelle salle de réunion**
- ▶ une **aire équipée de jeux** pour les enfants de 3/6 ans et de 6/12 ans
- ▶ l'implantation de **frontons multisports**
- ▶ l'**apaisement de la circulation** par l'aménagement de la voirie du centre-bourg
- ▶ le développement progressif des **circulations douces** (piétons et vélos)
- ▶ la **reconstruction du pont de Paulon**
- ▶ le **développement économique renforcé** et la création potentielle de nouveaux emplois avec un nouveau dynamisme pour "Mios Entreprises"

SPÉCIAL LACANAU DE MIOS



1/ UN DIAGNOSTIC QUI IMPOSE DES CHANGEMENTS

ENTRÉES NORD

- ▶ Entrées de bourg non matérialisées et vitesse non respectée
- ▶ Zone d'habitat pavillonnaire de moyenne densité le long des deux départementales
- ▶ Amorce d'aménagement cyclable à l'ouest de la RD 216

CŒUR DU BOURG

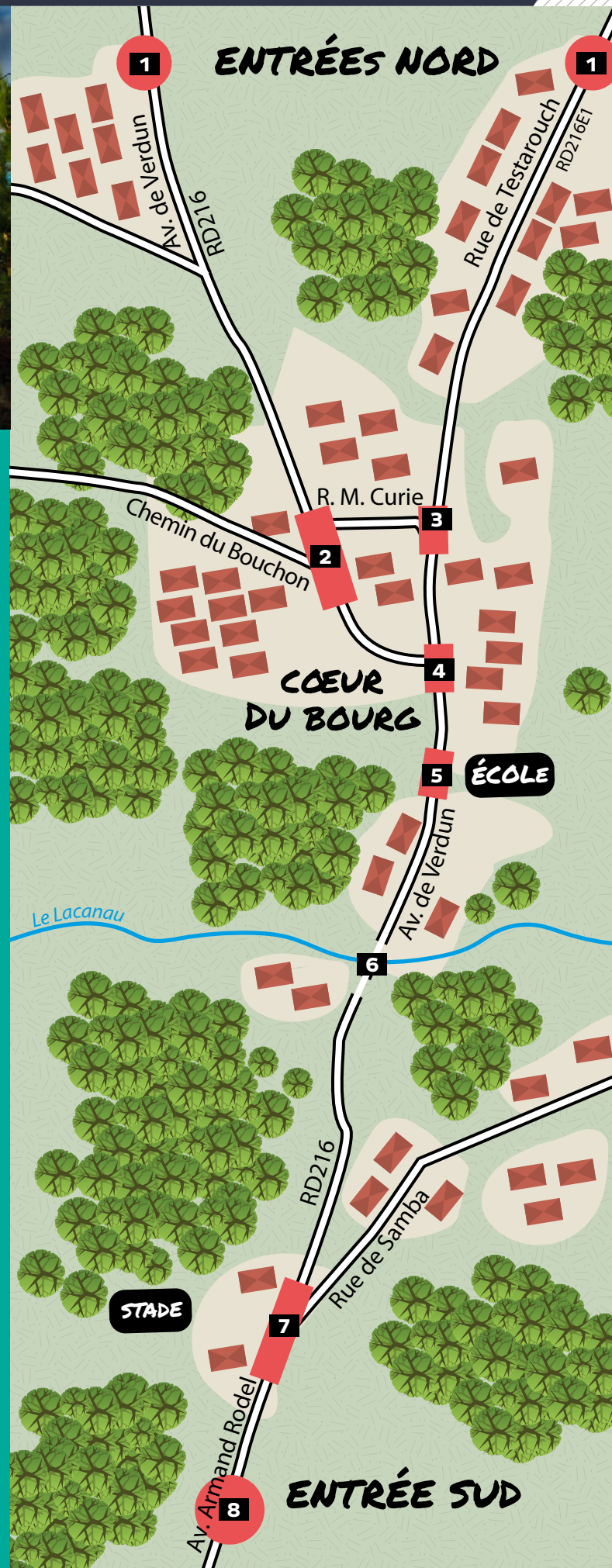
- ▶ Zone d'habitat de moyenne à forte densité
- ▶ Sécurité à améliorer aux abords de l'école et des établissements accueillant du public
- ▶ Circulation cycliste et piétonne non sécurisée
- ▶ Affluence aux abords de l'école aux horaires d'entrée et sortie scolaires et stationnement difficile
- ▶ Accès aux commerces délicat

ENTRE CŒUR DU BOURG ET STADE

- ▶ Vitesse non respectée
- ▶ Habitat pavillonnaire de faible densité
- ▶ Circulation cycliste et piétonne dangereuse
- ▶ Absence de liaison douce pour le franchissement du Lacanau
- ▶ Espace naturel de grande qualité (zone Natura 2000)

ENTRÉE SUD

- ▶ Entrée de bourg non matérialisée et vitesse non respectée
- ▶ Accès au stade non sécurisé
- ▶ Intersection Armand Rodel / Samba dangereuse
- ▶ Absence d'aménagement pour la circulation cycliste et piétonne
- ▶ Parking du stade non adapté au stationnement des camions



2/ NOS PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

ENTRÉES NORD

- ▶ Marquage des entrées de bourg **1**
- ▶ Connexion de la future piste cyclable avec l'amorce d'aménagement cyclable (Verdun ouest) **2**

CŒUR DU BOURG

- ▶ Passage en « zone 30 » des voies entre les points **2** et **5** (Bouillon/École) et les points **3** et **4** (Testarouch sud)
- ▶ Sécurisation des intersections **2** (Bouillon/Verdun) / **3** (Marie Curie/Testarouch) / **4** (Verdun/Testarouch) / **5** (Verdun / accès École)

DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS

- ▶ plateaux surélevés
- ▶ giratoire
- ▶ aménagements piétons rue Marie Curie / entre les points **3** et **4** (Testarouch sud) / entre les points **2** et **5** (Bouillon/École)
- ▶ piste cyclable entre les points **2** et **5** (Bouillon/École)
- ▶ passage protégé au droit des commerces

ENTRE CŒUR DU BOURG ET STADE

- ▶ Passerelle pour le franchissement du Lacanau (acquisitions foncières) **6**
- ▶ Piste cyclable double sens entre **5** et **7** (acquisitions foncières)

ENTRÉE SUD

- ▶ Aménagement sécurisé de l'entrée **8**
- ▶ Mise en place d'une « zone 30 » devant le parking du stade et la future école
- ▶ Sécurisation de l'intersection **7** (stade/Samba)

3/ VOTRE AVIS EST IMPORTANT

En fin de réunion, un questionnaire vous permettra d'émettre un avis sur les propositions présentées et faire part de vos suggestions.